

SEANCE DU 09 JUIN 2020

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, HODENT Monique, DERKAOUI Abdelkader, FONTES Jean-Marc, FOURQUET Guillaume, PILLIERE Annie, BARDOU Raymonde, BAREIL Bruno, SELARIES Pierre, GORIUS Céline, GAUTHIER Laura.

Absents : MM

Absents (représentés) : MM

Secrétaire de séance : GAUTHIER Laura

Date de la convocation : 02 juin 2020

Début de séance : 20h45

Madame Le Maire demande que soit rajouté le vote des taux d'imposition.

- **MISE EN PLACE DES COMMISSIONS**

FINANCES – BUDGET – ADMINISTRATION GENERALE –

Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Monique HODENT, Bruno BAREIL, Pierre SELARIES - RESSOURCES HUMAINES : Raymonde BARDOU

AIDE SOCIALE (CCAS) :

Céline GORIUS, Abdelkader DERKAOUI, Bruno BAREIL, Maryse LALA-LAFFONT

TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME - ACCESSIBILITE - SECURITE – BATIMENTS :

Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Guillaume FOURQUET, Pierre SELARIES, Monique HODENT

BULLETIN MUNICIPAL - COMMUNICATION INFORMATION :

Monique HODENT, Pierre SELARIES, Maryse LALA-LAFFONT, Laura GAUTHIER, Annie PILLIERE-MEIGNOTTE

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIELLE - ACTIVITE SPORTIVE ET PAYSAGERE – PATRIMOINE :

Annie PILLIERE-MEIGNOTTE, Laura GAUTHIER, Abdelkader DERKAOUI, Bruno BAREIL, Pierre SELARIES

APPEL D'OFFRES :

Titulaires : Jean-Marc FONTES, Guillaume FOURQUET

Suppléants : Pierre SELARIES, Raymonde BARDOU

- **DESIGNATION DES DELEGUES DES DIVERS SYNDICATS**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner, après les élections municipales, comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, les délégués du conseil municipal pour représenter la commune au sein des syndicats suivants :

SYNDICAT DU FRESQUEL :

Titulaire : Monique HODENT

Suppléant : Laura GAUTHIER

RESEAU 11 :

Titulaire : Abdelkader DERKAOUI

Suppléant : Annie PILLIERE-MEIGNOTTE

SYADEN :

Titulaire : Jean-Marc FONTES

Suppléant : Raymonde BARDOU

POMPES FUNEBRES :

Titulaire : Abdelkader DERKAOUI

Suppléant : Guillaume FOURQUET

REPRESENTANTS

TEMPETE : Abdelkader DERKAOUI

MILITAIRE : Jean-Marc FONTES

Voté à l'unanimité

- **DESIGNATION DU DELEGUE DE L'ATD 11**

Titulaire : Jean-Marc FONTES

Suppléant : Raymonde BARDOU

Voté à l'unanimité

- **DESIGNATION DU DELEGUE INTERCOMMUNAL**

CCPLM :

Titulaire : Maryse LALA LAFFONT

Suppléant : Bruno BAREIL

Voté à l'unanimité

- **INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Madame le Maire rappelle à ses collègues que suite à la loi N°92-108 du 3 février 1992, et celle du 5 avril 2000, l'article L. 2123-23 du CGCT, relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux, le conseil municipal doit décider le montant des indemnités de fonction à verser au Maire et aux Adjointes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer au Maire et à ses Adjointes l'indemnité prévue, soit

- Pour madame Mayse LALA-LAFFONT, Maire
25.5 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour madame Monique HODENT, 1^{ère} Adjoint
9.9% de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour monsieur Abdelkader DERKAOUI, 2^{ème} Adjoint
9.9 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour monsieur Jean-Marc FONTES, 3^{ème} Adjoint
9.9 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique

Pour les adjoints le versement des indemnités interviendra au 1^{er} juin date de l'arrêté de nomination.

Voté à l'unanimité

- **DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire la délégation suivante :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, avec un montant maximum de 2 500 €.

Voté à l'unanimité

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Les taux d'imposition restent inchangés.

Foncier bâti : 25.65%

Foncier non bâti : 86.31%

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Fin de séance : 21h20